

LE P'TIT MALOÛJIN

Commune de Saint-Malô-du-Bois

JUIN 2025



ST MALOÛJIN
DU BOIS

ST MALO S'EMPORTE
30/31 AOÛT 2025

LE MOT DU MAIRE



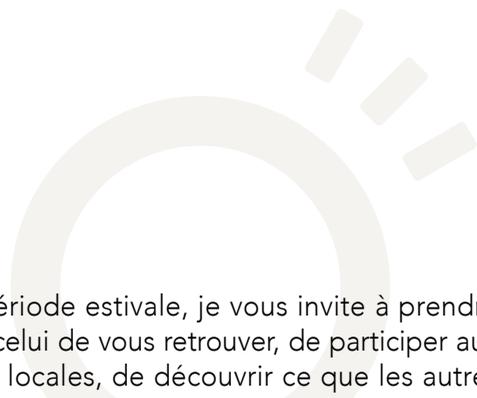
Chères Malouines, chers Malouins,

À l'heure où l'été s'installe, c'est un parfum de fête, d'enthousiasme et de solidarité qui flotte sur notre commune. Après plusieurs mois d'effervescence et de préparatifs, nous nous apprêtons à vivre ensemble un moment aussi attendu que symbolique : la fête « St Malo s'emporte », qui aura lieu le week-end du 30 et 31 août 2025.

Plus qu'un simple événement, cette fête est une invitation. Une invitation à célébrer ce qui fait la richesse de notre commune : l'implication de chacun, la créativité collective, et surtout, ce lien humain qui nous unit. Des bricoleurs du samedi aux enfants curieux, des anciens aux plus jeunes, chaque quartier a mis du cœur à l'ouvrage pour faire émerger des œuvres singulières, joyeuses, souvent pleines d'humour, toujours pleines de sens. Derrière chaque « porte » créée, c'est un pan de notre identité commune qui se révèle.

Ce que nous vivons avec « St Malo s'emporte », c'est l'illustration concrète du bien vivre ensemble. Une valeur que nous portons haut dans tous nos projets : qu'il s'agisse de l'aménagement de nos espaces, du soutien aux associations, de l'accueil des plus fragiles par le CCAS, ou encore de la valorisation de notre patrimoine naturel et culturel.

Oui, Saint Malo-du-Bois avance. Dans la modernité, avec les travaux au Théâtre de Poupet ou au restaurant scolaire, mais aussi avec attention et simplicité, en écoutant les besoins de chacun. Car nous avons la conviction qu'une commune vivante est d'abord une commune humaine.



En cette période estivale, je vous invite à prendre le temps : celui de vous retrouver, de participer aux animations locales, de découvrir ce que les autres ont créé, de dire bonjour à un voisin que vous ne connaissez pas encore. Profitons de ces moments pour nous rapprocher, nous enrichir les uns les autres, et ensemble, porter haut les couleurs de notre village.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite un très bel été. Qu'il soit doux, lumineux, et plein de rencontres.

Le Maire, **Arnaud PRAILE**

Infos Mairie

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h

Le samedi de 9 h à 12 h

La mairie est fermée le mardi après-midi

Place du Souvenir - 85590 SAINT-MALÔ-DU-BOIS

Tél. : 02 51 92 33 32

mairie@saintmalodubois.com

www.saintmalodubois.com

Base de Poupet

Tél. : 02 51 92 31 45 - **www.valleedepoupet.com**

Réalisation et impression **ICI** - 02 41 46 12 55

1^{er} semestre 2025

Sommaire

Mot du Maire

2

La vie du conseil municipal

4

Budget primitif principal 2025

9

Actualités économiques,
les entreprises Malouines

12

Agenda

13

Dossier : St Malo s'emporte

14

La vie des associations

17

L'État Civil

24

Infos diverses

24

CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Chaque début d'année est consacré à l'attribution de subventions auprès de certaines associations à caractère social. L'ensemble de ces subventions accordées est consultable dans les comptes-rendus du conseil municipal, via le site internet de la commune ou bien en mairie. Sans rentrer dans les détails, il nous est apparu important de délivrer certaines sommes aux « Restos du Cœur », au « Secours Catholique », à « SOS Femmes Vendée » et à « Vie Libre ».

Le CCAS continue de répondre présent aux familles, mais aussi aux personnes seules, qui font face à un épisode compliqué de leur vie. Nous rappelons la discrétion qui nous oblige. Nous savons combien il est difficile de demander de l'aide, mais surtout, nous rappelons que les situations s'améliorent d'autant plus aisément, que nous sommes informés tôt. Il est possible de nous contacter via l'accueil de la mairie, via l'adresse mail de la mairie (mairie@saintmalodubois.com) ou par l'intermédiaire de l'un des membres du CCAS, qui sont nommés à la fin de cet article.

Plus ludique et plus joyeux comme thème, nous aimons rappeler que le CCAS est aussi le moteur de moments conviviaux et rassembleurs. Nous nommons « le repas des aînés », qui s'est déroulé le 24 avril avec pas moins de 67 participants (cf photo) ; l'activité « Siel Bleu » aidée par notre commune et qui a lieu chaque vendredi après-midi à la salle Tempyre ; le groupe de chauffeurs bénévoles qui honore via le « déplacement accompagné » 100% des demandes ; le spectacle « Au-delà de nos différences » qui le 29 mars a encore été une vraie réussite collective, regroupant l'ensemble des CCAS de notre Communauté de Communes. Cette journée, où tout public est invité, permet aux personnes en situation de handicap, d'offrir un très beau spectacle plein de joie, de générosité et de solidarité.

C'est sur ces quelques mots que notre équipe vous souhaite un très bel été.



► **Les membres de la commission : Arnaud PRAILE, Anthony RAUTUREAU, Michelle ALLAIRE, Anne MIDAVAIN, Isabelle LOIZEAU-BIRON, Sophie LERIN, Adeline ONILLON, Isabelle FONTENEAU, Emmanuelle LOYEAU, Isabelle GAZEAU, Lucie MICHENEAU, Bernard VITET, Vincent BIRAUD.**

COMMISSION TOURISME



Et 5 qui deviennent 6 ! Surplombés par les 3 étoiles, et toujours entourés des 104 voisins historiques !

Vous l'avez deviné..., nous parlons du camping de Poupet. 6 mobil-homes tout neufs remplacent depuis ce printemps les 5 chalets qui dataient de 2003. Le camping - ou plutôt notre camping devrions-nous dire, car il appartient à notre commune - possède toujours ses 3 étoiles et compte au total 104 autres emplacements.



Le camping, que certainement peu d'entre nous connaissaient, a fait du « Saint-Malo sans porte » pour les Malouins qui le désiraient, le samedi matin 14 juin de 10h00 à midi. Flâner le long des 2 voies traversantes, comparer notre offre « lodge » et « tente Canada », passer devant le local sanitaire lui aussi récent depuis 2020, deviner l'espace piscine, visiter l'un des mobil-home, a permis à nous, Malouins, de profiter de cet écrin d'ombre, de verdure, et de lumières tamisées par les feuillages, si appréciés des campeurs. Merci à celles et ceux qui nous ont laissé leurs impressions et idées constructives, autour de la collation.

Nombre d'activités proposées par le camping durant l'été sont à destination des campeurs. Mais le camping organise également 2 « sorties pédestres » (22 juillet et



12 août à 20h00), ainsi que 4 sorties « Canoë nocturnes » (15 et 29 juillet - 05 et 19 août), ouvertes à tous, sur réservation auprès du camping.

Moins poétique, mais tout aussi instructif, nous tenons à rappeler que l'équipe municipale et les agents dédiés au camping, œuvrent pour que notre camping soit une vraie source de recettes. Les futures années présagent moins de dotations de l'Etat vers les communes. Alors sachons être opportunistes et continuons à gérer le camping pour qu'il continue d'être un centre de profit pour notre commune.

Très bel été à tous !

► **Membres de la commission : Anthony RAUTUREAU, Arnaud PRAILE, Thomas HULIN, Catherine MASSE, David DEVANNE, Marietta AUVINET, Laurent PEREZ.**

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

UN CARRÉ POUR LA BIODIVERSITE

C'est quoi « un carré pour la Biodiversité » ?

Depuis 3 ans, notre commune s'est lancée dans la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts ... concrètement, ça veut dire quoi ?



Cette nouvelle organisation a plusieurs objectifs :

- Entretien des espaces verts en fonction de leurs usages : tonte régulière sur les espaces très utilisés (chemins, espaces de jeux ...) et mise en place d'une seule tonte annuelle sur les espaces peu utilisés.
- Gagner du temps humain et de l'énergie en réduisant les espaces tondu très régulièrement.
- Augmenter la Biodiversité de notre commune en permettant à une foule d'insectes et d'animaux de trouver nourriture et abri dans les plantes sauvages, qui, grâce à la gestion différenciée, ont la possibilité de pousser et fleurir.

Cette année, l'occasion est donnée d'aller observer cette vie sauvage qui vit près de chez nous ! La commune a donc mis en place « un carré pour la Biodiversité » au mois d'avril aux étangs Sainte Hélène. L'objectif de ce programme proposé par les CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement) est de baliser un espace non tondu et de réaliser des inventaires réguliers de la faune et de la flore qui s'y trouvent.

Des enfants du centre de loisirs ont donc joué aux apprentis naturalistes équipés de filets à papillons et de boîtes loupes. Ils ont effectué un premier relevé lors de la Journée mondiale pour la Biodiversité le mercredi 21 Mai dernier.

Les découvertes étaient au rendez-vous ! De nombreux insectes ont pu être observés et identifiés par les enfants. Un second relevé sera effectué cet été et viendra enrichir

les bases de données naturalistes et va permettre de mieux connaître la vie animale présente à Saint Malo du Bois.

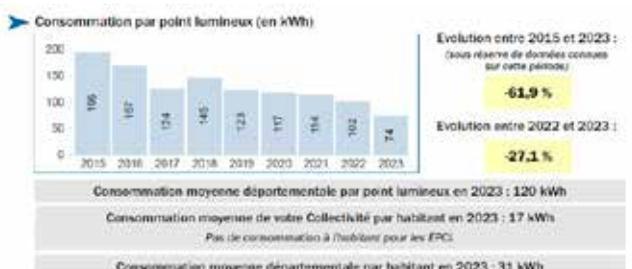
CONSOMMATION D'ENERGIE

Déjà quelques années que Saint Malo possède le label « Villes et villages étoilés »

Mais qu'est-ce que cela a changé pour notre commune ?

Il est donc temps de vous communiquer un bilan sur ce sujet !

Les 2 graphiques ci-dessous parlent d'eux-mêmes et mettent en évidence l'évolution de nos consommations publiques en énergie.



Force est de constater que

- La pose de leds aux lampadaires
- La durée de l'éclairage diminuée

ont été des choix judicieux et très bénéfiques pour diminuer nos consommations.

Nous sommes cependant conscients que parfois le manque d'éclairage à des points stratégiques (sorties de salles, intersections...) peut occasionner des désagréments.

Nous réfléchissons à des solutions pour améliorer la sécurité, le respect de la faune nocturne, tout en veillant à notre consommation, dans l'intérêt de tous.

► Membres de la commission :

Sonia LAVAUD, Adeline ONILLON, Catherine MASSÉ, Christophe GAULT, Christian AUBINEAU, Emmanuelle RETAILLEAU, Robin BOISSINOT, Sophie LERIN, Dorian RAIMBAULT, Cyrille MERLET.

COMMISSION URBANISME



Démarches à faire auprès des services des Finances publiques (DGFIP)

Toute nouvelle construction (maison, véranda, abri de jardin, piscine...) et en cas de changement de consistance du local (agrandissement...) ou d'affectation (local commercial en habitation...) doit faire l'objet d'une déclaration auprès des services fiscaux.

- vous recevrez une demande d'information de la part de la DGFIP sur votre boîte mel, ou par courrier postal si vous n'avez pas communiqué d'adresse mel ;

- si vous disposez d'internet, rendez-vous sur votre espace personnel sur impots.gouv.fr à la rubrique « Gérer mes biens immobiliers »

- sur la page recensant vos biens immobiliers, l'adresse de vos travaux apparaîtra illustrée par un cône de chantier 

- en cliquant sur « demande d'information » vous indiquerez la nature et la date d'achèvement prévisionnelle ou définitive des travaux ;

- une fois la date d'achèvement échu, vous recevrez une demande de déclaration permettant d'établir la taxe foncière et les taxes d'urbanisme. Ce nouveau parcours déclaratif en ligne remplace les anciennes déclarations papier.

- si vous ne disposez pas d'internet, il vous est également possible de souscrire ces déclarations sous format papier et les adresser au service foncier des Finances publiques.

Accueil possible dans les Centres des Finances publiques et les Maisons France Services.

COMMISSION VOIRIE



La continuité des travaux de la rue du Doué s'est prolongé dans la rue de la Vallée, les travaux sont maintenant terminés.

Evolution des travaux en photos :



Le carrefour rue du Doué et rue de la Vallée se réalisera en septembre 2026 après la construction des logements de Vendée Habitat.

► Membres de la commission

Cédric GASCHET, Michelle ALLAIRE, Jean-Bernard FRUCHET, Christian AUBINEAU, Stéphane MORIN.

COMMISSION BÂTIMENTS

Depuis le début de l'année, la commission est à l'œuvre pour préparer et lancer des projets importants sur la commune.



Le premier consiste à la rénovation structurelle et énergétique du restaurant scolaire. Depuis 2022, le projet de la rénovation a été envisagé et après beaucoup de travail de préparation et de péripéties (plans, normes, subventions, ...) le chantier a pu démarrer en mars 2025.



La démolition et le désamiantage de la toiture ont été réalisés. Après ces travaux, c'était au tour de la maçonnerie, charpente et de la nouvelle couverture de prendre place. Le deuxième consiste à rénover les vestiaires de la salle des sports (toiture, carrelage, faïence, douches et électricité).



Le troisième sera de refaire peau neuve de la salle Tempyre (peinture extérieure des façades et murs).

Dans les autres projets en cours, il y a le changement de la chaudière de la périscolaire et une étude importante de panneaux photovoltaïques sur la salle des sports (en cours d'étude de structure).

Pour finir, l'été est toujours synonyme de petites réparations (entretien des salles, relamping, petits travaux, ...).

Merci aux agents municipaux pour leurs différentes actions sur les bâtiments de la commune.

Bel été à tous

► **Membres de la commission**
Cédric GASCHET, Michelle ALLAIRE, Jean-Bernard FRUCHET, Christian AUBINEAU, Stéphane MORIN.

COMMISSION JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Ils ne sont pas bien nombreux à participer aux missions, mais quelle efficacité !

Etes- vous allés vous promener du côté des étangs Ste Hélène ?

Si c'est le cas, vous aurez remarqué que maintenant, on peut aller au-delà du déversoir et emprunter la superbe passerelle réalisée par 3 jeunes et leurs encadrants, dans le cadre du dispositif « argent de poche » en février.

Nous observons que de plus en plus les 16/17 ans ont déjà des vacances bien occupées (stages, p'tits boulots...). C'est pourquoi nous étudions la possibilité de faire intervenir des plus jeunes dans les chantiers. Si ce projet se concrétise, nous vous en donnerons les modalités.

Par ailleurs, nous sommes toujours à la recherche de missions diverses et intéressantes, pour notre commune, à leur proposer.

Si vous avez des propositions ou si vous souhaitez les accompagner, n'hésitez pas à vous signaler en mairie. Nous sommes preneurs d'idées et d'encadrants !



► La commission jeunesse :
Cédric GASCHET, Catherine MASSÉ, Anne MIDAVAINÉ, Isabelle LOIZEAU-BIRON, Marietta LEMOINE, Anne LAMOTTE, Floriane FERCHAUD.



BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2025

LE CADRE GÉNÉRAL DU BUDGET

L'article L 2313-1 du CGCT prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour la commune, elle est disponible sur le site internet de la commune. Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2025 a été voté le 24 mars 2025 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande à la Mairie, aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services publics ;
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- De mobiliser des subventions chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRALITÉS

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (location salles, concessions cimetière...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées notamment par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments

communaux, les achats de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations...

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est à dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts locaux
- Les dotations versées par l'Etat
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

LES PRINCIPALES DÉPENSES ET RECETTES DE LA SECTION

DÉPENSES	MONTANT
Charges à caractère général	395 495 €
Charges de personnel et frais assimilés	557 800 €
Autres charges de gestion courante	289 130 €
Charges financières	30 000 €
Charges exceptionnelles	500,00 €
TOTAL DÉPENSES RÉELLES	1 272 925 €
Opérations d'ordre de transfert entre section + atténuations de produits	21 659,44 € + 4 000 €
Virement à la section d'investissement	150 000 €
TOTAL GÉNÉRAL	1 448 584,44 €

RECETTES	MONTANT
Atténuations de charges	3 000 €
Produits des services et ventes diverses	144 000 €
Impôts et taxes	769 619,44 €
Dotations subventions et participations	339 800 €
Autres produits de gestion courante et produits financiers + produits exceptionnels	191 160 €
TOTAL RECETTES RÉELLES	1 448 584,44 €
Produits (écritures d'ordre entre sections)	
Excédent de fonctionnement reporté	
TOTAL GÉNÉRAL	1 448 584,44 €

La vie du conseil municipal

LA FISCALITÉ

Les taux des impôts locaux pour 2025 : +2%/2024

- Taxe foncière sur le bâti : 35.71 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 47.20 %
- Taxe d'habitation : 17.74 %

Revalorisation des bases de calcul des taxes foncières : +1,70%

LES PRINCIPALES DOTATIONS DE L'ETAT

Dotation élu local : 293 €

- Dotation forfaitaire : 154 464 €
- Dotation solidarité rurale « péréquation » : 46 509 €
- Dotation nationale de péréquation : 22 426 €
- FCTVA : 7 500,00 €
- Etat compensation : 65 000 €

LA SECTION D'INVESTISSEMENT GÉNÉRALITÉS

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

UNE VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (RESTES À RÉALISER 2024 INTÉGRÉS)

DÉPENSES	MONTANT
Remboursement d'emprunts	117 000 €
Autres batiments communaux	186 907,80 €
Restaurant scolaire	447 096,80 €
MAM	60 139,96 €
Matériel technique	38 900 €
Voirie	359 309,90 €
Acquisitions foncières	25 000,00 €
Aménagements urbains	13 438,04 €
Gites de Poupet	449,10 €
COMMUNICATION	
TOTAL GÉNÉRAL	1 531 127,34 €

RECETTES	MONTANT
Déficit d'investissement reporté	-296 786,39 €
Virement de la section de fonctionnement	150 000 €
FCTVA	78 617,87 €
Taxe d'aménagement	5 000,00 €
Excédent antérieur de fonctionnement affecté à l'investissement	432 041,20 €
Emprunt	399 018,31 €
Écritures d'ordre entre sections	21 659,44 €
Subventions	433 691,17 €
TOTAL GÉNÉRAL	1 531 127,34 €

LES PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2024

- Rénovation énergétique du restaurant scolaire
- Travaux divers sur les bâtiments communaux : Salles des sports, Mairie...
- Marché de voirie - Aménagement de corps de rue Rue du Doue rue de la Vallée

LES DONNÉES SYNTHÉTIQUES DU BUDGET PRINCIPAL



INVESTISSEMENT
1 531 127,34€



FONCTIONNEMENT
1 448 584,44 €

BUDGET 2025

PRINCIPAUX PROJETS (TTC)

RESTAURANT
SCOLAIRE

447 096,80 €

AUTRES
BÂTIMENTS
COMMUNAUX

186 907,80 €



VOIRIE

359 309,80 €

IMPÔTS LOCAUX (+ 2%) :

TAXE FONCIÈRE
SUR LE BÂTI

= 35.71 %

TAXE FONCIÈRE
SUR LE NON BÂTI

= 47.20 %



TAXE HABITATION
RÉSIDENCES
SECONDAIRES

= 17.74 %

LES ENTREPRISES MALOINES

DE GRANDS TRAVAUX AU THEATRE DE VERDURE DE POUPET...

De grands travaux au Théâtre de Verdure du Festival de Poupet

Depuis plusieurs mois, vous avez pu voir dans la vallée de Poupet qu'un important chantier est en cours dans l'écrin naturel du Théâtre de Verdure du Festival. Ce lieu emblématique, qui accueille chaque été des milliers de festivaliers entame une nouvelle page de son histoire avec une série d'aménagements d'envergure, pensée pour améliorer l'accueil, le confort et les conditions techniques du site, sans pour autant en changer l'âme.



Un agrandissement au service du confort, pas de la capacité

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le but de ces travaux n'est pas d'augmenter la jauge du festival. Bien au contraire : l'objectif est de proposer une expérience toujours



plus qualitative, aussi bien pour les festivaliers que pour les artistes, les bénévoles et les partenaires. Plus d'espace, oui, mais pour plus de confort, pas pour plus de monde.

Côté public : de nouveaux espaces pensés pour l'accueil

Plusieurs nouveautés vont voir le jour au cœur même de l'enceinte du théâtre :

Création d'une grande terrasse et d'un nouvel espace BAR réservé aux VIP, afin d'accueillir les partenaires du festival dans des conditions optimales.

De nouvelles entrées seront aménagées pour fluidifier les arrivées et limiter les files d'attente, améliorant ainsi l'accueil des festivaliers.

Une salle d'accueil avec terrasse qui donnera une belle vue sur tout le théâtre

Le merchandising (vêtements, objets dérivés...) trouvera quant à lui une nouvelle place dédiée, plus visible et plus accessible, pour le plus grand plaisir des collectionneurs de souvenirs.

En coulisses : des améliorations pour les bénévoles et les artistes

Un festival comme Poupet, c'est aussi et surtout une grande famille de bénévoles et de professionnels qui œuvrent en coulisses pour que la magie opère chaque soir. C'était ainsi l'occasion de venir apporter plusieurs nouveautés.

L'espace de restauration grand public va être réaménagé pour offrir plus de fluidité et de confort aux bénévoles, tout comme les cuisines en backstage.

Du côté technique, l'espace situé à proximité de la scène va être agrandi,

répondant à une nécessité croissante : les productions d'artistes viennent avec de plus en plus de matériel technique, et le théâtre devait s'adapter.

Enfin, de nouvelles loges vont voir le jour, elles offriront un véritable cocon aux artistes, parfois à l'étroit ces dernières années.



Un théâtre fidèle à lui-même, tourné vers l'avenir

Ces travaux ambitieux marquent une étape importante dans la vie du Festival de Poupet. Ils témoignent d'une volonté de préserver l'esprit unique, festif, et intimiste du lieu tout en accompagnant son évolution. En s'adaptant aux besoins d'aujourd'hui et de demain, le Théâtre de Verdure reste fidèle à son identité : un écrin convivial, à taille humaine, qui fait la fierté de notre commune.

Le chantier avance à bon rythme et les équipes sont mobilisées pour que tout soit prêt à temps. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de son avancement dans les prochains bulletins.

Rendez-vous cet été pour découvrir ce nouveau visage du théâtre... et vivre une édition de Poupet qui s'annonce déjà mémorable !

Alexis POIRIER



MAL'Ô VÉLO : UNE NOUVELLE ADRESSE POUR BICHONNER VOS DEUX-ROUES !

Passionné de vélos et soucieux de leur bon entretien, Thierry ENARD est fier de lancer Mal'Ô Vélo, un atelier de réparation dédié à tous les types de vélos (VTT, vélo de route, de ville, pour enfants).

Fort de plusieurs années d'expérience dans la mécanique vélo et d'une formation spécialisée, Thierry a choisi d'ouvrir son propre atelier à Saint Malo-du-Bois. "Je suis fier de lancer cette activité dans ma commune. Mon but est de mettre mon expertise au service de tous les cyclistes et de leur offrir des réparations de qualité." dit-il.

Mal'Ô Vélo propose des services de réparation, réglage et entretien mécanique. Que ce soit pour une crevaison, des freins défaillants ou une révision complète, vous pouvez compter sur un service rapide et fiable.

L'atelier fonctionne uniquement sur rendez-vous, afin de garantir une attention exclusive à chaque vélo.

- **Pour prendre rendez-vous : 06 38 01 43 90 / contact. malovelo@gmail.com**
- **Facebook : Mal'Ô Vélo**



Agenda

PLANNING 2025 DES FÊTES ET DES MANIFESTATIONS



JUIL.	DU 25 JUIN AU 18 JUIL.	Festival de Poupet		Poupet
	DIM. 6	Congrès UNC Vendée à Aizenay		
AOÛT	VEN. 29	Assemblée générale de Takaboug'	20h00	Salle Espace Culturel
	SAM. 30 ET DIM. 31	St Malo s'emporte		
SEPT.	SAM. 13	Pique-nique de l'UNC		Salle du théâtre de verdure
OCT.	SAM. 25	Concours de belote de l'UNC		Salle du Jubilé
NOV.	MAR. 11	Cérémonie du 11 Novembre	9h30	Au Monument aux Morts
DÉC.	SAM. 6	Dépôt de gerbe pour les Morts en AFN à la Stèle		
	SAM. 13	Arbre de Noël de l'école		

DOSSIER : ST MALO S'EMPORTE



Dans environ 2 mois, nous perpétuerons la tradition des fêtes communales qui réunissent les malouins et ancrent des souvenirs dans nos mémoires. Après le rendez-vous manqué de 2020, pourtant presque lancé avant que l'on soit confiné, l'équipe municipale a souhaité repartir sur le thème proposé

il y a 5 ans et propose à tous les malouins de « s'emporter » le dernier week-end d'août. Depuis 9 mois, une équipe restreinte travaille aux détails du week-end festif, mais déjà des signes de la fête ont fait apparition dans nos espaces verts. Et les référents des quartiers, sollicités par l'équipe « décoration » qui a

imaginé cette porte des générations inaugurée début mars, ont formé 8 équipes de malouins bricoleurs, la tête pleine d'idées et qui ont partagé des moments conviviaux à embellir notre commune. Laissons-leur la parole pour qu'ils nous présentent les fruits de leur créativité...

GRUPE 1 :

Dans le cadre de l'événement «St Malo s'emporte», les habitants des trois routes – Route des Grèves, Route de la Verrie et Route de Chambreaud – se sont unis pour créer une œuvre originale : une «Porte des Etoiles», réalisée en palettes bois.

1. Votre numéro de groupe ainsi que le lieu choisi pour la structure

Le groupe a choisi d'installer la structure dans notre quartier des trois routes, en particulier à l'intersection de la Route des Grèves, de la Route de la Verrie et de la Route de Chambreaud.

2. Les référents :

Les référents pour ce projet qui coordonnent les différentes étapes de la construction : Cloé THIBAUD, Jean-Luc BERTRAND, Valérie DARDENNE, Véronique LAULAN, Thierry BOISSINOT, Jean-Luc BOURASSEAU, Jean-Louis MARTINEAU, Dominique MANCEAU, Mickaël RETAILLEAU, Antoine COFFINEAU, Martin ALLAIRE, Josselin MAINDRON, Dominique PASQUIER, Thomas HULIN.

3. Comment avez-vous formé votre groupe et combien êtes-vous ?

Nous avons créé un groupe WhatsApp réunissant 56 personnes pour essayer de mobiliser un maximum d'habitants des trois routes. L'objectif est de rassembler le plus de monde possible pour participer à cette belle aventure collective.

4. Comment avez-vous fait votre choix de structure ?

Lors de notre réunion du 20 février, nous avons hésité entre deux concepts : un fer à cheval ou une porte des étoiles en palettes, inspirée de la

célèbre série «Stargate». Finalement, nous avons opté pour la porte des étoiles, et les noms des trois routes seront inscrits sur les chevrons de la porte, renforçant ainsi notre identité commune.



5. Fréquence des retrouvailles :

Les rencontres pour la réalisation de l'œuvre se font fréquemment l'après-midi ou le matin en semaine, et parfois le samedi matin, selon les disponibilités de chacun.

6. Matériel utilisé :

Le matériau principal utilisé pour la construction de la porte des étoiles est le bois de palette, offrant à la fois solidité et un aspect esthétique naturel. Les lettrages et les chevrons sont fait en contre-plaqué.

7. Les difficultés rencontrées :

Il n'y a pas eu de difficulté significative jusqu'à présent. Le besoin en matériel a été rapidement comblé grâce à la générosité de partenaires locaux qui ont fourni des palettes, des vis et de la peinture. En ce qui concerne la disponibilité des personnes, nous devons faire avec les emplois du temps de chacun, car tout le

monde a ses propres occupations et obligations.

Nous espérons que cette porte des étoiles, une fois terminée, sera un symbole de notre cohésion malouine.

GRUPE 2 : LA PORTE-BONHEUR

Notre groupe vit au sein du bourg, autour de la rue de Tempyre, une des portes d'arrivée sur Saint Malo, avec le quartier des Artisans, les Jardins de la Forge, le Chemin de Benêt, la rue des Châtaigniers et l'Impasse du Vicariat.

Nous avons réagi très tôt à l'appel de nos capitaines, Yohann LAMOTTE et Richard MORIN en nous réunissant dès début février afin de trouver une idée porteuse pour ce grand événement.

Très vite, une tendance s'est dessinée, notre œuvre sera aussi notre Porte-Bonheur. Le groupe originel d'une dizaine de personnes s'est étoffé au fur et à mesure de nos rencontres et notre atelier est maintenant porté par plusieurs générations avec une vingtaine de personnes. Nous nous sommes réunis selon nos disponibilités sur plusieurs samedis.



Cela va sans dire, ce projet a permis à nos quartiers de se retrouver ou de se découvrir : anciens et nouveaux Malouins ouvrent leurs portes respectives en construisant LA porte.

Nous avons utilisé des palettes de bois et deux portes afin de créer une arche qui comporte en guise de passage une clé. L'habillage est constitué de gazon et c'est toute une décoration qui vient orner notre œuvre collective : fers à cheval, jardinières de fleurs, trèfles à quatre feuilles peintes, etc... Il nous a également fallu effectuer un terrassement à l'aide d'une minipelle pour plus de stabilité au sol. Très sereins, notre plus grande difficulté était de se procurer le nombre de vis nécessaire pour la bonne sécurité de l'œuvre. Chacun a pu apporter ses compétences au sein d'un groupe convivial.

Merci à Paul et Maud AFONSO, qui nous ont accueilli dans leur garage, ce qui a fortement facilité le stockage du matériel et la construction.

Vous aurez tout à loisir de découvrir, et nous l'espérons, être transportés par cette œuvre en vous rendant à l'espace vert situé rue de la Chaussée (en contrebas de la rue des Châtaigniers), près des anciens ateliers municipaux. Nous vous attendons nombreux !

GRUPE 3 : ŒUVRE COLLECTIVE DU QUARTIER N°3

Le groupe 3 se situe au niveau de la route des Montys, la rue des Montys, La Ménie, du quartier du Chemin Vert, la rue du Jubilé, la rue des Vendéens, la route de Saint Laurent, et la Perdriette

Il se compose d'une vingtaine de personnes, qui ont assisté à une première réunion collective mi-mars à la salle Temyre. Les référentes sont Ingrid MERLIN, Floriane FERCHAUD, Manuella BOURASSEAU, Anita BOUCHER et Mélanie PINEAU.

A la suite des échanges lors de cette première réunion, il a été décidé de partir sur un projet en lien avec le chiffre 100 et les déclinaisons du mot porte. Cette œuvre sera installée à l'entrée du Bourg, au croisement de la rue du Jubilé et de la rue des Vendéens.



Un autre projet est en cours de réflexion pour mettre le quartier du Chemin Vert au couleur de St Malo s'emporte. A suivre ...

Nous essayons de récupérer un maximum de matériaux auprès de notre entourage, et nous nous retrouvons, en fonction des disponibilités de chacun, les vendredis soir et samedis au sein d'un local commun.

Un grand merci au grand Monty pour l'accueil de notre atelier bricolage !

GRUPE 4

Le groupe 4 comporte Le Puy Moisson, la rue du Doué, La Petite Bretonnière, le chemin de Bel air, la rue du Lavoir, la rue du Chevalet, Le Chevalet. À la suite d'une première réunion collective début mars dans la coulée verte où beaucoup de monde était présent malgré le froid, nous avons choisi d'investir cet espace qui fait le lien entre nos différents quartiers.

Nous avons décidé de partir sur une accumulation de portes dont chacune ferait référence à un jeu de mots ou une expression... Nous avons établi une liste non exhaustive, récupérer des portes, des pots de peinture... Nous avons convenu de 2 créneaux horaires, le mercredi et le vendredi, pendant lesquels chacun pouvait venir suivant ses disponibilités.



Une dizaine de personnes étaient présentes à chaque fois, un tableau mis en place pour que chacun puisse prendre la suite. Un grand merci à Puy Moisson pour l'accueil de notre atelier bricolage ! Saurez-vous trouver tous les jeux de mots ?

SIAUDEAU Maryline

GRUPE 5



1 - Votre numéro de groupe ainsi que le lieu choisi pour la structure ?

Groupe 5, structure installée entre les étangs de Saint Hélène et le bas de la rue de l'Îlot.

2 - Les référents :

Karl Fourier, Yvon Evain, Louise Pasquier, Thierry Humeau, Philippe Gaborit

3 - Comment avez-vous formé votre groupe et combien êtes-vous ?

Bouche à oreille, groupe variable de 10 à 30 personnes

4 - Comment avez-vous fait votre choix de structure ?

En échangeant les idées lors de 2 réunions

5 - Fréquence des retrouvailles ?

Tous les 8 ou 15 jours

6 - Matériel utilisé ?

D'anciennes portes et autres ...

7 - Les difficultés rencontrées ?

Aucune

GRUPE 6

C'est le 24 février que le « groupe 6 », qui regroupe les habitants de la zone comprise entre la route de Mallièvre, la rue du Chemin de Sèvre et les étangs de Sainte-Hélène, a lancé ses fondations. Fort d'environ 40 personnes, les idées sur le thème de la fête, et principalement du mot « porte » ont germé.

Chacun a été mis à contribution pour fabriquer de « petites portes », installées le long de la liaison douce vers la base de Poupet. Et les plus bricoleurs se sont impliqués dans la fabrication d'un « food truck », qui représente bien le symbole de la vente à em-porter !!

Et ce n'est pas tout ! L'équipe s'est aussi mis en tête de construire une « sculpture » représentant 2 personnes, portant une porte, sur laquelle est allongée une 3ème personne, dans l'esprit : « On se porte bien à Saint-Malo » !

Pour réaliser tout cela, il a bien fallu



relever des challenges, comme notamment trouver la matière première. Notre groupe s'est mis en quête de récupérer du bois en tout genre : palettes, tasseaux, OSB, et autres planches Mais aussi de vieux vêtements et du fer à béton ! C'est donc vers la mi-avril que la construction de ce beau food-truck a débuté.

Alors, si jamais vous venez à vous balader du côté des étangs de Sainte-Hélène, laissez-vous « porter » par votre fantaisie dans notre quartier pour venir déguster une bonne barquette de frites ... imaginaire ???

GRUPE 7



1 - Votre numéro de groupe ainsi que le lieu choisi pour la structure : 7

2 - Les référents :

Margot FROGER, Elodie SREY, Thomas PLUCHON, Samuel POIRIER, Joel MOREAU, Pierre POIRIER, Florian AIRAUD, Anthony ANDRAULT, Cédric MENANTEAU, Laurent AVRIL, Florian CHASSANGY.

3 - Comment avez-vous formé votre groupe et combien êtes-vous ?

Nous sommes 11. Nathalie MICHENEAU a sollicité une partie de l'équipe. Nous l'avons ensuite étoffé au fil des réunions avec notamment de bons bricoleurs.

4 - Comment avez-vous fait votre choix de structure ?

En fonction du nom de nos rues.

5 - Fréquence des retrouvailles ?

Nous avons eu 3-4 réunions au moment de la rédaction de cette réponse.

6 - Matériel utilisé ?

Du matériel qui résiste en extérieur (bois, fer, tissu, etc..).

7 - Les difficultés rencontrées ?

Trouvé des portes avec l'hubrisserie et le vantail. Comment les fabriquer pour qu'elles soient résistantes. Fabriquer des fleurs qui tiennent dans le temps.

GRUPE 8

A l'occasion de la soirée « Galette-Vin chaud » organisée dans le quartier début janvier, nous avons lancé les premières discussions de notre groupe n°8.

Un groupe WhatsApp s'est alors formé rassemblant aujourd'hui 62 participants, motivés et créatifs.

Lors de notre première réunion bien animée du 21 février, notre choix s'est arrêté sur l'idée d'un pont levis en lien avec le Château de La Garenne existant au XVème siècle sur les hauteurs de notre quartier.

Nous avons décidé d'ériger notre structure en branchage, bois de palette et autres matériaux de récupération. Elle serait située sur le côté droit du rond-point en direction des Epesses.

Nous nous retrouvons au moins 1 fois par semaine jusqu'à la fin de la réalisation.

La difficulté a été d'élaborer un plan de départ mais maintenant, c'est parti pour le montage !!

Dorothee, Nadia et Laurence



ASSOCIATION DÉTENTE ET SPORT

En 2024-2025 nous avons 125 adhérents (de plus de 50 ans, retraités ou non) qui pratiquent :

- Des activités sportives (14 au choix) : Ce sont des personnes licenciées à la FFRS (Fédération Française de la Retraite Sportive)
- Des activités culturelles et de loisirs.

La saison 2025-2026 de l'ADS se prépare.

Nous organiserons une **permanence le lundi 08 septembre de 14h00 à 17h00 salle Tempyre**. Cette permanence nous permettra d'assurer une présentation de nos activités, enregistrer les nouvelles adhésions et les renouvellements. Les licenciés actuels (saison 2024-2025) pourront aussi renouveler en ligne leur adhésion dès la fin juillet dans leur espace personnel de la FFRS.

- Si vous voulez en savoir plus sur notre association, allez sur notre site internet : adsmalo.blogspot.com

- Vous pouvez aussi nous contacter à ces adresses mail : ads.info@laposte.net ou ads.info@gmail.com



REJOIGNEZ-NOUS !!!!!

► **Les deux co-présidentes : Françoise GROLLEAU (St Malo-du-Bois) et Maryvonne BOITAUULT (Chambretaud).**

ASSOCIATION ANIMATION ACCUEIL

BASE DE CANOÛ DE POUPEL



Poupet a fait le plein de nouveautés pour l'été pour le plaisir et le confort des visiteurs.

Le Festival s'est métamorphosé pendant l'hiver pour accueillir au mieux ses milliers de festivaliers, au camping des mobil-homes ont remplacé les chalets. L'AAA a investi dans une nouvelle cabane pour les gilets. Malheureusement, faute de bénévoles elle n'a pas pu être installée avant le début de saison.

Vous l'aurez compris, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres pour nous prêter main forte. Vous avez peur de vous investir dans une association chronophage ? Détendez-vous, la sortie des canoës en avant saison, leur rangement en fin de saison, 2-3 réunions en plus de l'AG et le tour est joué. N'hésitez plus, rejoignez-nous.

Pour nos tarifs, pas de changement, vous pouvez embarquer à 2 ou 3 personnes pour 1h de balade au prix de 14€ (8€ pour un kayak individuel). Nous sommes ouverts sans réservation de 14h à 18h en semaine (uniquement en juillet août) et jusqu'à 19h les week-ends et jours fériés du 1er mai au 28 septembre.

Bel été à tous.

► **Toute l'équipe de l'Association Animation Accueil**

APEL - ECOLE SAINT LOUIS DE GONZAGUE

UNE ASSOCIATION QUI SE RÉINVENTE POUR NOS ENFANTS !

Introduction : Et si vous rejoigniez une communauté de parents engagés, portée par une vision claire : offrir le meilleur environnement possible aux enfants pour grandir, apprendre et s'épanouir ? L'Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre (APEL) de Saint Malo-du-Bois a entamé une nouvelle étape pleine d'énergie et d'optimisme. Ensemble, faisons la différence !

Corps de l'article : Depuis septembre 2024, notre association a connu une transformation remarquable. Grâce à une équipe élargie et un bureau renouvelé, l'APEL s'inscrit désormais dans une dynamique nouvelle et prometteuse. Mais ce qui nous guide, ce sont des objectifs précis, axés sur des valeurs fortes :

Favoriser l'épanouissement personnel et académique des élèves : Nous œuvrons pour offrir à chaque enfant un environnement qui stimule son apprentissage et son développement personnel, afin qu'il puisse donner le meilleur de lui-même.



Renforcer les liens entre les familles, les enseignants et la communauté : Nous croyons qu'une école forte repose sur des relations soudées. Notre mission est de créer une communauté où chacun se sent impliqué et soutenu.

Promouvoir les valeurs de solidarité, d'entraide et de respect : À travers nos actions, nous encourageons des comportements positifs et inclusifs, essentiels pour construire un climat scolaire harmonieux.

Ces objectifs ne sont pas que des mots : ils guident chaque projet et chaque initiative que nous menons, qu'il s'agisse d'organiser une fête scolaire, de soutenir financièrement des activités éducatives ou simplement d'être à l'écoute des familles.

Appel à l'action : Envie de rejoindre une aventure humaine et collective ? L'APEL est un espace ouvert où toutes les idées et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.



Que vous ayez une heure ou davantage à offrir, il y a toujours une place pour vous ! Venez nous rencontrer lors de nos prochains événements ou contactez-nous pour en savoir plus.

Conclusion : Parce que nos enfants méritent le meilleur, rejoignez-nous pour écrire ensemble un nouveau chapitre plein de solidarité, d'enthousiasme et d'actions concrètes. L'APEL, c'est vous, c'est nous... et c'est surtout pour eux !

► L'équipe de l'APEL

LACIM

Malgré les difficultés politiques en Afrique, le comité LACIM de Saint Malo-du-Bois continue de soutenir un village au Niger.

La réussite de l'apéritif - café - bottereaux - Bourriche du 2 février dernier a été possible grâce à l'aide des bénévoles et à la participation de vous qui avez pris des billets pour la bourriche et qui êtes venu prendre une consommation et acheter des bottereaux. Nous voulons ici remercier tous ceux qui ont participé à la réussite de cette manifestation qui nous a permis de récolter 1 085 €.

Pour vous informer sur les activités de l'association n'hésitez pas à consulter le site : www.lacim.fr ou adressez-vous à Madeleine et Yvon EVAIN, Marie-Noëlle FOURIER ou Christine et Philippe GABARD.



Dernière réalisation dans le village que nous aidons. Remplacement d'une pompe à pédales avec un seul accès pour environ 1000 habitants par plusieurs robinets)

Le comité

LES BALADINS DE LA MÉDECINE

LES BALADINS DE LA MÉDECINE VOUS REMERCIENT

Début février 2025, les Baladins de la Médecine ont connu encore de beaux moments au théâtre de l'Oasis du Boupère. Durant deux week-ends, quatre spectacles qui ont été offerts aux associations : la chevauchée arc-en-ciel pour soutenir des enfants atteints de cancer et aux associations : Sourires en Sari et agir pour l'Inde qui viennent au secours d'enfants pauvres en Inde.

Grâce à la générosité de tous, notre spectacle Flagrants Délires s'est joué à guichet fermé et c'est plus de 1400 spectateurs qui sont venus partager des moments de joie avec nous et contribuer à ce grand élan de solidarité.



L'agenda 2026 est déjà programmé et Flagrants Délires se jouera de nouveau sur la région de Montaigu pour aider la ligue contre le cancer et la recherche sur les mois de janvier, février.

Au nom de toute la troupe des Baladins de la Médecine, UN GRAND MERCI à tous et à bientôt. N'oubliez pas de nous suivre sur les réseaux sociaux.

► **Dr Pierre DUPAIN, Le président des Baladins de la Médecine**

► **Siège de l'association : 4 bis rue du Doué à Saint Malo-du-Bois**

FAMILLES RURALES, COMMISSION ENFANCE

L'accueil de loisirs « L'Arche des P'tits Loups » organisé par Familles Rurales est habilité par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Protection Maternelle Infantile. Il a une vocation sociale mais aussi éducative. C'est un lieu de détente, de loisirs, de repos individuel ou de groupe. Les enfants peuvent s'y restaurer aussi bien le matin que le soir.



La gestion du centre est assurée par une équipe de 6 bénévoles. L'encadrement des enfants et les animations sont assurés par 7 professionnels permanents, salariés de Familles rurales. Le personnel qualifié veille

à leur bien-être. L'équipe est complétée par une femme de ménage ainsi que des renforts lors des vacances scolaires.

L'adhésion à l'association Familles Rurales n'est pas obligatoire pour pouvoir faire une inscription au centre, mais elle permet de bénéficier de tarifs préférentiels.

En 2025, ce sont 112 familles et 160 enfants âgés de 3 à 11 ans, qui viennent régulièrement à l'Arche des P'tits Loups. Deux modes d'accueil leur sont proposés :

• **La Périscolaire** : ils sont en moyenne de 45 à 55 enfants chaque matin et soir, avant et après l'école, de 6h45 à 9h et de 16h30 à 19h.

• **Le Centre de Loisirs** : les mercredis et pendant les vacances scolaires. 20 à 30 enfants profitent alors des animations proposées par l'équipe. Cette année, le thème des mercredis est "Regarde autour de toi". Les enfants pourront décorer le centre, correspondre avec un autre centre, prendre soin d'eux et des autres, créer et interpréter une pièce de théâtre, découvrir de nouveaux sports et handisports. Pendant les vacances, l'Arche est en fête. Fête des gourmands, de la nature, du sport... il y en a pour tous les goûts, afin que chacun s'épanouisse. Des stages sont également proposés pour les plus grands.

La commission enfance de Familles rurales qui supervise l'Arche des P'tits Loups propose également des ventes de gâteaux et de thé pour financer la structure et participe à l'Animation Enfance Familles, qui se déroule chaque année en octobre-novembre sur tout le canton. Le but est de proposer un temps privilégié d'échanges et de partage entre enfants et parents lors d'une activité gratuite.

Rendez-vous à l'automne pour "S'aime'R'veiller", thème 2025 de l'Animation. En 2024, environ 80 parents et enfants étaient venus bricoler et jouer un vendredi en fin de journée.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous écrire sur archedesptitsloups@neuf.fr pour ce qui concerne l'Arche des P'tits Loups ou famillesrurales.stmalodubois@gmail.com pour ce qui concerne l'association en général.

A bientôt !

Le bureau



FESTIVAL DE POUJET



ZOOM SUR LES ENVOLÉES DE POUJET ACTIONS DE MÉDIATION CULTURELLE DU FESTIVAL DE POUJET

Depuis 6 ans maintenant, un petit groupe de bénévoles s'active pour rendre la culture accessible au plus grand nombre : tel est le rôle des Envolées de Poupet. Il existe en effet de nombreuses raisons qui empêchent l'accès aux concerts tel que le festival les propose : le handicap, la maladie, la précarité financière ou sociale, etc. Pourtant, il est de notoriété que la musique adoucit les mœurs, encore plus lorsque la vie apporte son lot de difficultés ou de douleurs.

Une seule motivation pour l'équipe des Envolées : faire briller des étoiles dans les yeux des bénéficiaires des différentes actions menées aussi bien pendant le Festival que durant le reste de l'année. En pleine saison, lorsque les artistes sont volontaires pour se prêter au jeu, les rencontres atteignent rapidement une intensité qui rend l'œil humide et le poil dressé. Vianney qui passe du temps avec deux petites filles malades, Zaho de Sagazan qui papote avec des jeunes femmes en rémission du cancer du sein, comme si elles se connaissaient depuis toujours, Tiken Jah Fakoly qui prodigue ses conseils à de jeunes migrants, BigFlo et Oli qui répondent au feu des questions de jeunes fans en fauteuils roulants...

Un des autres temps forts que nous renouvellerons l'été prochain, c'est l'organisation d'un atelier pour des petits groupes d'enfants dont la pathologie complique la vie de famille. Les parents sont invités à partager ce temps de créativité artistique avant que l'un des artistes du jour les rejoigne pour clore le moment et chanter un morceau avec tous les participants. Gauvain Sers et Aliocha Schneider ont adapté leur emploi du temps pour répondre présents. Moments inoubliables !



Enfin, assister à un concert se révèle également impossible pour de nombreuses raisons (système immunitaire affaibli, claustrophobie, autisme, maladie mentale...) Pour détourner cela, nous rendons possible des temps de présence lors des balances (répétitions) qui jalonnent chaque date du festival.

Un des autres axes de travail de l'équipe des Envolées, c'est de profiter du long temps d'hivernage entre deux saisons d'été pour lutter contre nos « handicaps » à nous, qui nous empêchent d'accepter la différence, qui nous font nous éloigner de formes de vies étrangères aux nôtres, qui nous paralysent par la peur de l'Autre. Pour ça, on pousse les portes des foyers de vie, des EHPAD, des entreprises solidaires, des lieux d'hébergement pour migrants ou mineurs délinquants. On y rencontre des éducateurs dont le travail dépasse amplement leurs missions, à qui on propose de faire entrer la culture dans leur milieu de vie, que ce soit par le biais de concerts ou d'ateliers. Les retours positifs et bénéfiques dépassent tout ce qu'on aurait pu imaginer. Pour précision, toutes les actions des Envolées de Poupet sont entièrement gratuites pour chacun des bénéficiaires grâce à une enveloppe budgétaire votée par le conseil d'administration.

Et puis, plus récemment, l'équipe a choisi de s'appuyer sur des pièces de théâtre ou sur des conférences grand public pour pousser la réflexion sur les thèmes de l'inceste, du trouble autistique, du dénuement et beaucoup d'autres à venir !

On sème des graines, « le vent les portera » !

TAKABOUT'



LA SAISON 2025-2026 S'ANNONCE SOUS LE SIGNE DU RENOUVEAU !!

Pour la saison 2025-2026, nous allons vous proposer différents cours pour la remise en forme. Pilates, aerodance, yoga, stretching et renforcement musculaire vous seront présentés par Nicolas Reynaud les lundi et jeudi. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Laurence continuera de donner ses cours de LIA et renforcement musculaire le mardi.

Les inscriptions sont déjà ouvertes pour la saison 2025- 2026 sur Hello Asso (flashez le QR-code pour vous

inscrire). Elles se feront jusqu'au mois de septembre (sauf si un cours est complet).



L'assemblée générale de l'association se déroulera le vendredi 29 août à 20h à la salle de l'espace culturel de St Malo-du-Bois.

Par ailleurs, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous investir dans le bureau de l'association, nous recherchons des nouveaux membres pour compléter notre équipe dynamique !

Le Bureau

N'hésitez pas à nous suivre

TakaboutG'

associationtakabout

Pour nous contacter :

takabout@outlook.fr

Site internet : takabout.fr

COLOR'ADO

Après quelques mois de fermeture, l'espace jeunes du Color'Ado est de nouveau ouvert. Dès le mercredi 12 février, une nouvelle équipe et un nouvel aménagement des lieux ont été mis en place pour que les jeunes malouines, malouins et des alentours inscrits puissent profiter de leur espace.

À ce jour, une cinquantaine de jeunes sont inscrits et profitent des lieux pendant les périodes de vacances scolaires, ainsi que tous les mercredis après-midi lors des accueils libres.

Tous les jeunes âgés de 11 à 17 ans, préalablement inscrits et adhérents, sont les bienvenus au Color'Ado. Les accueils du mercredi après-midi sont gratuits de 14h00 à 18h00. Pendant les heures d'ouverture, il est permis aux jeunes de venir et de partir librement. Quelques retours des jeunes à la question :

« **Que penses-tu du Color'Ado ?** »

Evan : « Je suis content que le Color'Ado soit ouvert comme ça, on passe moins de temps sur les écrans et on a un endroit où se retrouver entre copains ».

Alice : « J'aime bien venir au Color'Ado car c'est un endroit où je peux m'amuser ».

Tiago : « Trop bien on s'amuse c'est trop bien on se retrouve entre potes. »



Gabin : « Bah c'est bien »

Adèle, Céleste et Emmy : « C'est bien qu'il soit réouvert, ça nous occupe et les activités sont trop bien, on peut être ensemble. »

Depuis son ouverture, les jeunes du Color'Ado ont fait appel aux habitants de Saint Malo-du-Bois pour se procurer du matériel et des matériaux. À ce jour, nous sommes toujours en recherche n'hésitez pas à revenir vers nous.

► **Pour tout renseignement :**
VALLON Audrey 06 62 26 23 48 colorado.stmalo@gmail.com

ADDICTIONS ALCOOL VIE LIBRE

VIE LIBRE est un mouvement qui n'existe que pour respecter et aimer les malades en proie à une ou plusieurs addictions, en refaire des hommes et femmes libres et les défendre contre tous ceux qui les exploitent, les abandonnent ou les tournent en dérision !

L'AMITIE est le pilier de notre action.

Elle offre : ***une confiance mutuelle** qui favorise les échanges lors de nos rencontres mensuelles en petits groupes de paroles de 10-12 personnes, rencontres entre abstinents et malades.

***une véritable entraide** sans rien attendre en retour, basée sur l'écoute, le respect, l'absence de jugement.

***le contact régulier** pour maintenir le lien et accompagner sans jamais se décourager sur le chemin de l'abstinence.

Notre mouvement ne remplace pas la prise en charge médicale. Il est partenaire de la médecine libérale ou hospitalière, des centres d'addictologie tel A.L.I.A. à Cholet. Notre accompagnement est basé sur le vécu concret des uns ou des autres, car, on sait de quoi on parle !

VIE LIBRE est une véritable chaîne de solidarité qui ne se limite pas au malade mais qui tient aussi compte de l'entourage : conjoint, parents, enfants, amis... Tous ont besoin de comprendre la maladie pour accepter de cheminer avec celui ou celle qu'ils aiment.



Des actions de prévention sont essentielles outre l'accompagnement individuel. En Janvier 2024, dans le cadre du Dry January, le football-club Saint Laurent Malvent s'est appuyé sur notre association pour faire passer un message aux jeunes de 14-18 ans afin de rappeler que chacun a le choix de sa consommation au stade et d'inviter au respect de chacun !

Notre rôle est d'éveiller les consciences sur une consommation qui peut devenir rapidement une addiction avec tous les dangers que cela comporte pour soi et pour les autres.

Notre présence sur le Festival de Poupet, sur le Forum des associations, en milieu scolaire...est aussi dans cet objectif.

Le plus difficile est d'oser un 1er contact, pourtant c'est un 1er pas vers des mains tendues !

Alors, si l'alcool ou toute autre addiction vous « pourrit » la vie, nous sommes là pour vous !

► **Contact : Alain et Geneviève Blanchard, 02 51 67 85 36.**



ASSOCIATION MULTISPORT «VENT D'ÉVEIL»



Découvrez l'association qui fait bouger vos enfants !

Dans notre belle commune, l'association «Vent d'Éveil» est un véritable espace de joie et de dynamisme pour les enfants de 4 à 7 ans. Notre mission est de promouvoir la pratique sportive dès le plus jeune âge, dans un cadre convivial et ludique.

Des sessions variées pour tous les goûts

À «Vent d'Éveil», nous croyons fermement que la découverte de différentes disciplines sportives est essentielle pour le développement des enfants. Nous proposons plusieurs sessions tout au long de l'année :

- **Session d'athlétisme** : Les enfants s'initient aux différentes épreuves comme la course, le saut et le lancer, tout en s'amusant.
- **Session au dojo** : Une initiation aux sports d'opposition, où les enfants découvrent les bases du judo et du self-défense dans un cadre respectueux et sécurisant.
- **Session «roulettes»** : Trottrinettes et rollers sont à l'honneur ! Les enfants apprennent à se déplacer avec agilité tout en développant leur équilibre.
- **Session jeux de ballons** : Une variété de jeux collectifs autour du ballon, favorisant la coopération et l'esprit d'équipe.

Chaque session est conçue pour encourager la motricité, la coordination et la confiance en soi, tout en garantissant le plaisir de jouer.

Des encadrants passionnés

Tous nos cours sont animés par des éducateurs diplômés et expérimentés, qui savent adapter les activités en fonction des capacités et des envies de chaque enfant. Leur approche bienveillante et encourageante permet aux enfants de s'épanouir et de développer leur confiance en eux tout en s'amusant.

Un espace de socialisation

Au-delà de l'aspect sportif, «Vent d'Éveil» est aussi un lieu de rencontre et de partage. Les enfants apprennent



à jouer ensemble, à respecter les règles et à encourager leurs camarades, permettant ainsi à chaque enfant de se sentir intégré et valorisé.

Bureau Vent d'Éveil

Inscriptions et informations pratiques

Les séances ont lieu à la Clef des Sports (Saint Laurent-sur-Sèvre) ou à la salle de sport de Saint Malo-du-Bois.

Des séances découvertes auront lieu (entrée libre) à la Clef des Sports :

- le vendredi 6 juin à 18h15 : pour les 6 - 7 ans
- le samedi 7 juin à 10h et à 11h : pour les 3 - 5 ans

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour la saison 2025-2026 via HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/vent-d-eveil/adhesions/inscriptions-vent-d-eveil-2025-2026>

Rejoignez-nous pour offrir à votre enfant une expérience enrichissante et pleine de découvertes sportives !

vent.deveil@gmail.com

<https://www.facebook.com/ventdeveil/>
www.ventdeveil.fr



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SAINT MALO-DU-BOIS

C'est à la salle polyvalente, que notre assemblée générale 2025 s'est déroulée le 25 janvier. Présentée par diaporama, les 70 personnes ont pu apprécier l'activité 2024 de notre UNC locale et les nombreux déplacements de nos porte-drapeaux sur le département. L'année 2024 a été marquée par le cinquantenaire de l'UNC-AFN, avec nos amis de St Mars la Réorthe le 6 avril.

L'effectif se stabilise cette année avec Marc SOUDET et Monique BIDAUD, nouveaux arrivants, et à qui nous souhaitons la bienvenue. Jean Bernard FRUCHET et Nicolas BERTRAND entrent dans le Conseil

d'administration composé de 9 membres. Nos veuves de combattants ont reçu leur insigne à l'issue de l'assemblée, ainsi que les nouveaux Soldats de France entrés en 2024. Les 75 adhérents sont classés ainsi : 8 AFN, 4 OPEX (opérations extérieures), 8 veuves AFN et Soldats de France et 55 Soldats de France. La poule au pot et différents jeux dans l'après-midi, ont clôturé cette belle journée.

Le 22 février, l'assemblée Générale de l'UNC Vendée à La Roche-sur-Yon, a eu le grand honneur d'accueillir le ministre de l'Intérieur, Bruno RETAILLEAU, Soldat de France à Saint Malo-du-Bois depuis 1995, et ce malgré un emploi du temps très chargé. Il est important de signaler que Bruno est très fidèle à nos cérémonies du Souvenir et de la Mémoire, localement mais aussi à l'extérieur, et qu'il porte très haut les valeurs de l'UNC. Merci.



DATES À RETENIR :

- Congrès UNC Vendée à Aizenay le **6 juillet**.
- Pique-nique à la salle du théâtre de verdure le **13 septembre**.
- Concours de belote salle du Jubilé le **25 octobre**.
- Cérémonie du **11 novembre** au monument aux Morts, et ensuite Journée Nationale du Souvenir aux Epesses.
- Dépôt de gerbe pour les Morts en AFN le **6 décembre** à la stèle, et ensuite cérémonie à Treize-Vents.

Bruno PIGNON



YOGA - ASSOCIATION « GRAINE DE LOTUS »

Les cours de Yoga offrent un temps de détente, de relaxation, de méditation et de bien-être...

Tous les jeudis, deux cours sont proposés dans la salle Espace Culturel (en face de la mairie)

Jedi

- **Yoga doux de 18h15 à 19h15 (cours complet)**
- **Yoga tonique de 19h30 à 20h30**

Si vous le souhaitez, l'association propose deux séances de découverte avant de vous engager.

Tarif : 155 euros/an

Le yoga est accessible à tous, quelles que soient vos capacités physiques !

Les cours sont assurés par Patricia GUISTINIANI professeur de Yoga.

L'association propose des cours sur 7 communes du canton de Mortagne. Chaque adhérent peut participer à deux cours par semaine sur les différents lieux.

Référente pour Saint Malo-du-Bois : Valérie GODET 06 38 44 01 09

► **Contact : Patricia GUISTINIANI**
06 08 52 19 41



ÉTAT-CIVIL 2025



LES NAISSANCES

Nos félicitations aux heureux parents.

Le 3 janvier 2025
GABORIT DAVID Élie

Le 6 avril 2025
HURTAUD Ambre

Le 8 avril 2025
LICOURI Théa

Le 21 avril 2025
LARIVÉ Éléonore

Le 16 mai 2025
MERGIRIE Garance



LES MARIAGES

Nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

Le 10 mai 2025
CHARRIER Valentin & BOUANCHEAU Audrey

LES DÉCÈS

Avec nos pensées chaleureuses

Le 28 janvier 2025
RONDEAU Colette 89 ans

Le 24 mars 2025
MERLET Gilles 88 ans

Le 31 janvier 2025
JOURAND Daniel 74 ans

Le 17 avril 2025
BOISSINOT Gabriel 87 ans

Le 21 février 2025
BROSSARD Rose Marie 79 ans

Le 1er mai 2025
JOUBERT Laetitia 44 ans

HORAIRE D'ÉTÉ DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE
La mairie sera fermée le samedi matin
du samedi 5 JUILLET au samedi 30 AOUT 2025 INCLUS

NUISANCES SONORES



LES REGLES DE BON VOISINAGE

Aboiements de chiens, deux roues, tondeuses, musique ... le bruit est considéré comme la première nuisance de la vie en société.

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon, les débroussailluses, tronçonneuses, perceuses... **ne peuvent être effectués que :**

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Il est rappelé que tout bruit important et répété comme la musique, gênant le voisinage peut être verbalisé, aussi bien en journée qu'en pleine nuit.



En premier lieu, il convient d'aller discuter calmement avec son voisin. Puis, vous pouvez faire appel à un médiateur **POUR D'ÉVENTUELLES NÉGOCIATIONS**

ABOIEMENTS INTEMPESTIFS

Les propriétaires de chiens ou les personnes en ayant la garde, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. Il est de plus en plus fréquent d'avoir des plaintes à ce sujet. Il faut savoir que l'article R1337-7 du code de la santé publique prévoit une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Des dommages et intérêts pourront s'ajouter à cette amende. Merci de bien vouloir respecter la tranquillité de vos voisins.



RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE



DANS LES TROIS MOIS QUI SUIVENT LEUR 16^{ème} ANNIVERSAIRE, TOUS LES JEUNES FRANÇAIS, GARÇONS ET FILLES, DOIVENT SE FAIRE RECENSER À LA MAIRIE DE LEUR DOMICILE OU AU CONSULAT S'ILS RÉSIDENT À L'ÉTRANGER. ATTENTION, UN RECENSEMENT TARDIF PEUT PÉNALISER LES JEUNES DANS CERTAINES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES (INSCRIPTION AU PERMIS DE CONSTRUIRE, EXAMEN ET CONCOURS).

Le jeune doit se présenter absolument en mairie avec sa carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend en outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le centre du Service National d'ANGERS au 02 44 01 20 50 – csn-angers.jdc.fct@intra.def.gouv.fr

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici

INSTAGRAM @armees_jeunesse
LINKEDIN Direction du service national et de la jeunesse
X @DSNJeunesse
YOUTUBE @CSNarmees

MERCI GABY !



Cette année, notre commune a perdu l'un de ses visages les plus familiers : **Gaby BOISSINOT**.

Ancien maire de Saint Malo-du-Bois, Gaby a marqué durablement notre village par son engagement, son sens du service et sa proximité avec chacun. Il faisait partie de ces élus pour qui être maire, c'est d'abord être au service des

autres, avec simplicité, humanité et une profonde attention aux besoins de tous.

Les Malouins se souviennent de son écoute attentive, de son sourire bienveillant, et de sa présence constante sur le terrain, toujours disponible, toujours proche. Il n'y avait pour lui ni petits sujets ni grands discours, seulement la volonté de faire avancer notre commune, dans l'intérêt collectif et dans le respect de chacun.

Au-delà de son action publique, Gaby incarnait une génération d'élus dévoués, pour qui le mot « village » avait du sens, et qui savaient construire sans jamais oublier d'où l'on vient.

À sa famille, à ses proches, à toutes celles et ceux qui l'ont connu, le conseil municipal adresse ses pensées les plus chaleureuses.

Merci Gaby, pour tout ce que tu as apporté à Saint Malo-du-Bois.

Le Maire, Arnaud PRAILE

ANIMATIONS ESTIVALES À POUPET



Mardi 15 juillet 2025

Sortie Canoë Nocturne, départ 20h45 de Poupet, 6€ par adulte, 4€ par enfant -13 ans

Mardi 22 juillet 2025

Sortie pédestre nocturne, départ 20h de l'accueil du camping, gratuit

Mardi 29 juillet 2025

Sortie Canoë Nocturne, départ 20h45 de Poupet, 6€ par adulte, 4€ par enfant -13 ans

Mardi 5 août 2025

Sortie Canoë Nocturne, départ 20h45 de Poupet, 6€ par adulte, 4€ par enfant -13 ans

Mardi 12 août 2024

Sortie pédestre nocturne, départ 20h de l'accueil du camping, gratuit

Mardi 19 août 2024

Sortie Canoë nocturne, départ 20h30 de Poupet, 6€ par adulte, 4€ par enfant -13 ans

Bouge!
TON BOCAGE!

SAM. 30 ET DIM. 31 AOÛT
Parc de la Godelinière
Les Landes-Genusson

ARTS DE RUE

MUSIQUE

GRATUIT

Scannez-moi !
Pour découvrir la programmation complète du festival.

Pays de Mortagne
www.paysdemortagne.fr

BANQUETS



BANQUET DES 75 ET 76 ANS.

Vous êtes né(e) en **1949 ou 1950**.

Nous organisons le banquet des 75 et 76 ans (en même temps) pour les personnes vivant actuellement à Saint Malo-du-Bois ou y ayant habité. **La date est fixée au vendredi 17 octobre 2025.**

Nous vous invitons à vous faire connaître avant fin juin à de l'adresse mail de François CHARRIER : charrier1789@orange.fr,

Vous serez bienvenu(e), seul(e) ou accompagné(e) de votre conjoint(e).

L'équipe organisatrice.

N'AYEZ PAS PEUR D'AGIR,

VOTRE DEFIBRILLATEUR DECIDE POUR VOUS

COMMENT SE SERVIR D'UN DEFIBRILLATEUR ?

Le défibrillateur automatisé externe, est un appareil médical d'aide à la réanimation en cas d'arrêt cardiaque.

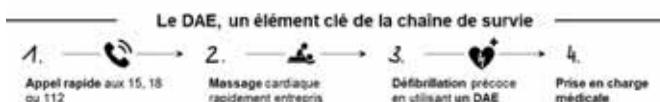
Il est utilisable par toute personne, même non-médecin, sans formation nécessaire.

L'appareil vous guide à chaque étape, et quoiqu'il arrive, c'est lui qui prend la décision de délivrer un choc ou non à la victime.

Le défibrillateur s'utilise conjointement à un massage cardiaque. Face à une personne victime d'une **crise cardiaque**, la première chose à faire est **d'alerter ou de faire alerter les secours (en appelant le 15 ou le 112) et de commencer un massage cardiaque**.

En utilisant un défibrillateur ou simplement en réalisant en premiers les gestes de secours, vous pouvez sauver une vie.

TEMOIN D'UN ARRET CARDIAQUE, AGISSEZ !



OU TROUVER LES DEFIBRILLATEURS A ST MALO-DU-BOIS ?

La commune de Saint Malo-du-Bois dispose de 3 défibrillateurs :

- Un à la salle de sport (après la porte double, à droite avant de rentrer dans la salle)
- Un à la mairie (côté entrée COLOR'ADO)
- Un au camping municipal « La Vallée de Poupet »

POINTS INFOS TOURISME PINTEMPS 2025



Les Points Info Tourisme vous accueillent

Mallièvre

Place des Tisserands
Tél : 02 51 65 11 32

Du 5 avril au 30 juin

Du mercredi au dimanche
de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 15

Juillet et août

Tous les jours de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 15

Du 1^{er} au 21 septembre

Week-end de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 15

Mortagne-sur-Sèvre

Avenue de la gare
Tél : 02 51 65 11 32

Du 3 avril au 30 juin

Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
Samedi de 9 h 30 à 12 h 30
Dimanche et jour férié de 10 h 30 à 12 h 30

Juillet et août

Du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 15
Dimanche et jour férié de 10 h 30 à 12 h 30

Du 1^{er} au 21 septembre

Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
Samedi de 9 h 30 à 12 h 30 / Dimanche de 10 h 30 à 12 h 30

Du 22 septembre au 31 octobre

Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
Samedi de 9 h 30 à 12 h 30

Saint-Laurent-sur-Sèvre

Place Grignon de Montfort
Tél : 02 51 65 11 32

Du 5 avril au 30 juin

Du mercredi au dimanche
de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 15

Juillet et août

Tous les jours de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 15

Du 1^{er} au 21 septembre

Week-end de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 15



tourisme.paysdemortagne.fr



ST MALO
DU **BOIS**

Mairie de Saint-Malô-du-Bois
Place du Souvenir - 85590 Saint-Malô-du-Bois
Tél. : 02 51 92 33 32 - mairie@saintmalodubois.com

